



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

assistantes maternelles

Question écrite n° 57737

Texte de la question

M. François Goulard appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les revendications des assistantes maternelles. Celles-ci souhaiteraient que la dégradation de leurs conditions de travail soit reconnue et qu'une réforme de leur statut soit enfin envisagée. En effet les assistantes maternelles souhaitent mettre en avant le développement des horaires atypiques des parents, ce qui les contraint à supporter une amplitude horaire d'accueil des enfants de plus en plus fluctuante, au détriment de leur propre vie privée. Elles demandent également à pouvoir bénéficier de la réduction du temps de travail au même titre que n'importe quel salarié. Ainsi il lui est demandé si elle entend prendre des mesures en réponse à ces préoccupations.

Données clés

Auteur : [M. François Goulard](#)

Circonscription : Morbihan (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57737

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2001, page 900